**Rugby Club Touvet Pontcharra**



**SAISON 2016 Ecole de Rugby 2017-2018**

Chers Parents,

La Fédération Française de Rugby se modernise et informatise le processus d’inscriptions.

**Pour toutes demandes de licences, vous devez nous retourner la fiche de renseignements obligatoire au stade Pareti lors des entraînements, afin que l’on puisse demander l’affiliation à la FFR.**

**Vous recevrez alors un mail de confirmation avec un lien de** [**https://ovale2.ffr.fr**](https://ovale2.ffr.fr) **avec identifiant / mot de passe afin de finaliser votre inscription.**

**!! l’importance d’une adresse mail correcte est impérative !!**

**Vous trouverez ci-dessous le mode opératoire détaillé pour finaliser l’inscription.**

Une fois votre dossier finalisé et vos documents téléchargés, les ***originaux de l’A.S. signée ainsi que l’autorisation de soins seront à rendre*** en mains propres à Mélina Donzel ou Pascale Battistoni, lors des horaires d’entraînements accompagnés :

*Soit par courrier à notre 🡺* du règlement de **110 €**, chèque à l’ordre du R.C.T.P. ou espèces (chéquiers jeunes, cartes MRA… acceptés)

(une réduction de 20 € sur la 2nde inscription est possible pour les enfants d’une même famille)

La licence est obligatoire pour participer aux tournois. Si le dossier de licence tarde trop pour des raisons légales imposées par la F.F.R, nous ne pourrions pas autoriser votre enfant à participer aux entraînements et aux tournois.

Malgré le coût important que représentent les transports lors des tournois à l’extérieur, nous nous efforcerons au maximum de maintenir les déplacements en bus à la charge du club.

Aussi, lorsque nous organiserons les différentes manifestations qui auront pour but de financer le bon fonctionnement du club, nous compterons sur votre présence : concours de belote, soirée dansante, jour de l’an, boudin etc...

Les informations sur la vie du Club, les tournois et les entrainements sont diffusées et régulièrement mises à jour TOUS LES JEUDIS SOIRS sur le site du club : <http://www.rctp.fr/> et le compte facebook du RCTP.

Pour tous renseignements complémentaires, n’hésitez pas à contacter :

Mélina au 06.72.57.91.78 [melinalinant@gmail.com](mailto:melinalinant@gmail.com) ou Pascale au 06.61.65.16.74 rctp38@gmail.com ou sur le site [contact@rctp.fr](mailto:contact@rctp.fr)

**MODE OPERATOIRE**

**1-** Une fois le mail reçu, vous pouvez alors retourner sur <https://ovale2.ffr.fr> et utiliser votre numéro de licence comme champ « identifiant » et le mot de passe reçu comme champ « mot de passe ».

Puis cliquer sur connexion. Votre nom doit apparaître, cliquez dessus.

**2- Vérifier que les informations** vous concernant sont correctes (Celles ayant le symbole \* sont obligatoires)

**3- Valider les mentions légales et assurances :**

🡺  Prenez connaissance des conditions de la FFR ainsi que les **informations relatives aux précautions à prendre** et **validez-les en cochant les cases associées.**

         🡺 Prenez connaissance des informations relatives aux assurances et sélectionner votre choix d’assurance = assurance complémentaire (option 1)  ou **assurance classique (option2).**

        🡺 Cochez également « Je reconnais avoir lu et pris connaissance des informations figurant dans la notice d’assurance.

🡺  **Puis cliquez « valider »**

Si vous avez bien complété cette étape, vous devez maintenant pouvoir **télécharger un modèle de certificat médical**  ==>  Dans ce cas,  dans la zone basse apparaît un bandeau « Télécharger le certificat médical »

Il vous faut ensuite l’imprimer et vous rendre chez le médecin pour qu’il le complète et le faire signer par les représentants légaux de l'enfant.

**4-  Pièces justificatives :**

            \* Importer une photo d’identité (qui sera utilisée sur la licence) dans la partie « photo d’identité ».

            \* Importer votre certificat médical scanné et signé par le médecin dans la partie « Certificat Médical ».

            \* Compléter l’autorisation de soin (téléchargeable dans les liens en bas)

\* La scanner ou la prendre en photo et ajoutez la dans l’étape 4.

HORAIRES DES ENTRAINEMENTS

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Catégorie | Année | Horaire et lieu |
| - 6 ans | 2012 (5 ans révolus) | Vendredi de 18h00 à 19h15  Stade Pareti du Touvet |
| - 8 ans | 2011/2010 | **Mercredi de 18h00 à 19h15**  Stade de Pontcharra et  **Vendredi 18h00 à 19h15** au Stade Pareti du Touvet |
| - 10 ans | 2009/2008 | **Mercredi de 18h00 à 19h15**  Stade de Pontcharra et  **Vendredi 18h00 à 19h15** au Stade Pareti du Touvet |
| - 12 ans | 2007/2006 | **Mercredi de 18h00 à 19h15**  Stade Pareti du Touvet et  **Vendredi 18h00 à 19h15** au Stade Pareti du Touvet |

**Aucun entraînement n’aura lieu pendant les vacances scolaires :**

**Du lundi 23/10/2017 au mardi 07/11/2017 inclus**

**Du lundi 25/12/2017 au mardi 09/01/2018 inclus**

**Du lundi 12/01/2018 au mardi 27/02/2018 inclus**

**Du lundi 09/04/2018 au mardi 24/04/2018 inclus**

**Equipement :**

Sac de sport contenant :

Short et chaussettes (sont fournis par le Club)

* Chaussures à crampons moulées
* Protège dents
* Coupe-vent, sweat et anorak pour les tournois l’hiver
* Affaires de rechange et serviette

Merci de marquer les vêtements au nom et prénom de l’enfant.